

# EDU NEWS

Le trimestriel de l'éducation

Juillet  
2008

08



APPROCHE PAR COMPÉTENCES ET RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES :

## COUP D'ŒIL SUR LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2008-2009

*L'année 2008-2009 marquera le début de la mise en œuvre progressive de l'approche par compétences, toile de fond des grands projets de réforme qui moderniseront notre système scolaire en l'adaptant aux besoins d'aujourd'hui. Parallèlement à une longue démarche de consultation, des années de travaux de préparation intensifs auront précédé cette étape, que ce soit dans le cadre de nombreux groupes de travail ou de projets pilotes réalisés dans les écoles. Ces travaux ont impliqué de nombreux enseignants de tous les ordres d'enseignement qui y ont activement contribué par leur expérience du terrain.*

*En cette fin d'année scolaire, Edunews fait le point sur le processus entamé et dresse le tableau des nouveautés de l'année scolaire à venir.*

### Enseignement fondamental (éducation préscolaire et enseignement primaire)

- Les socles de compétences que tous les enfants doivent maîtriser à la fin de chacun des 4 cycles d'apprentissage (de l'éducation préscolaire à la fin de l'enseignement primaire) viennent d'être finalisés et peuvent être consultés sur le site Internet du ministère [http://www.men.public.lu/publications/primaire/socles\\_competences/](http://www.men.public.lu/publications/primaire/socles_competences/)

- En 2008-2009, cinq écoles pilotes, appelées *écoles en mouvement*, (Schifflange, Bourglinster, Beaufort, Grosbous, Roodt-Syre) commenceront à travailler sur la base de ces socles. Elles seront accompagnées dans la mise en place des mesures pédagogiques qui sont inhérentes à cette approche.

- Le bulletin traditionnel à l'enseignement primaire sera maintenu. Un outil complémentaire d'évaluation formative qui rendra compte du parcours d'apprentissage des élèves est en train d'être développé. Les enseignants des écoles en mouvement collaboreront à ce développement au cours de la phase pilote.

- Pour le cycle 1 (éducation préscolaire), un nouveau concept d'observation de l'enfant a été mis à l'essai en 2007-2008. Ce concept permet de documenter le niveau de développement des compétences à la fin du cycle 1 tout en respectant la trajectoire individuelle de chaque enfant. Il a été développé en collaboration avec l'Université de Salzbourg et adapté au contexte spécifique luxembourgeois (*Lëtzebuurger Beobachtungskonzept fir den 1. Zyklus - LBK1*).



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle

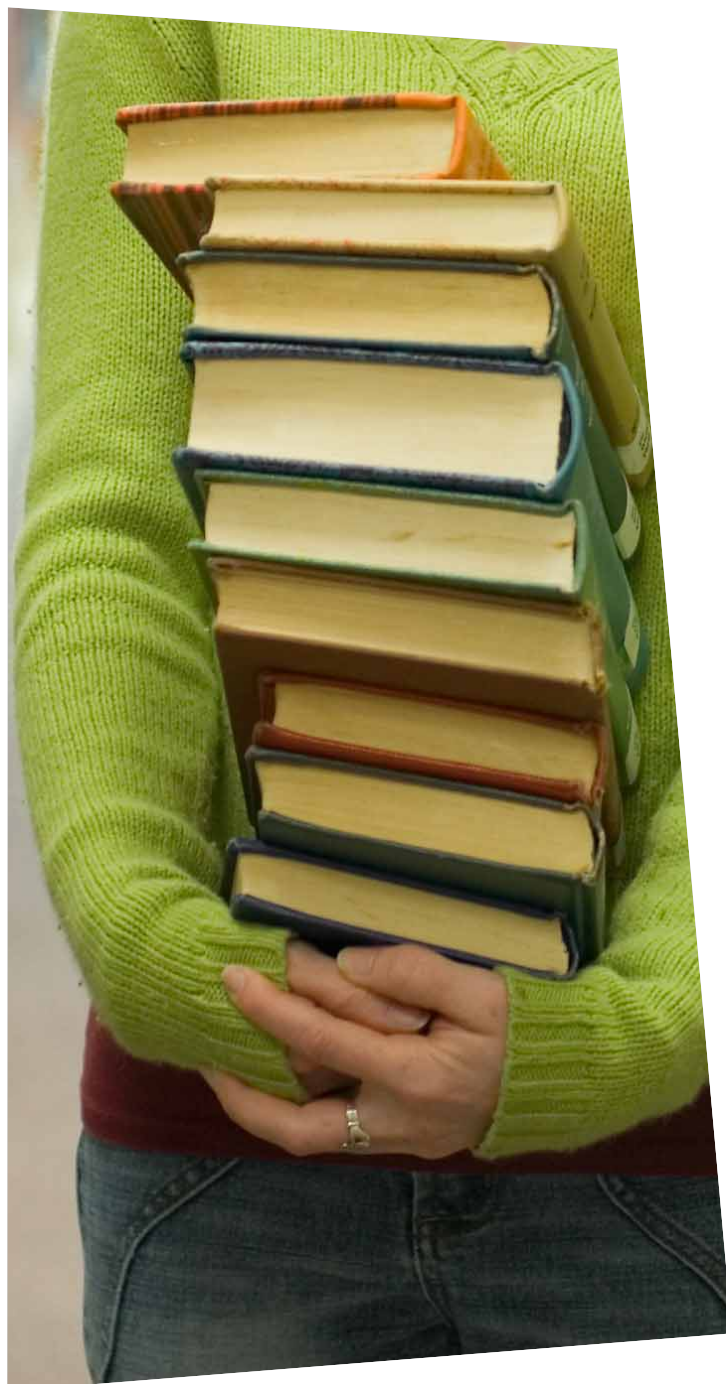
## Enseignement post-primaire

- Pour la rentrée scolaire 2008-2009, l'approche par compétences sera mise en œuvre dans toutes les classes de 7<sup>e</sup> ES et EST, y compris dans les classes du régime préparatoire, dans le cadre de l'enseignement de l'allemand, du français, des mathématiques, des sciences naturelles et de l'éducation artistique. Les programmes d'études auront été adaptés en conséquence afin de permettre aux enseignants de travailler selon cette approche.

- En langues, l'approche par compétences introduira la distinction entre 4 activités langagières différentes : 1. écrire des textes, 2. compréhension de l'écrit, 3. compréhension de l'oral, 4. parler, communiquer et écouter.

- En mathématiques seront distingués les 4 domaines de compétences suivants : 1. résoudre des problèmes et modéliser, 2. argumenter et communiquer, 3. figures du plan et de l'espace, 4. nombres et opérations.

- Pour l'allemand, le français et les mathématiques, un complément au bulletin sera introduit dans toutes les classes de 7<sup>e</sup>. Il apportera une appréciation plus nuancée des compétences de l'élève dans chacun des 4 domaines de compétences énumérés ci-dessus. Les enseignants marqueront d'une croix le degré d'acquisition des compétences de l'élève dans chacun des quatre domaines de compétences. Dans les lycées qui ne participent pas au projet « cycle inférieur » (PROCI), le bulletin traditionnel à notes sera maintenu, alors que les lycées PROCI utiliseront un bulletin légèrement adapté.



### Le complément au bulletin : exemple de l'enseignement du français

Compétences	Appréciation des compétences				
	très bonne maîtrise	maîtrise	en voie d'acquisition	maîtrise insuffisante	non examinée
<b>Écrire des textes</b>					
Écrire des textes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orthographe / Grammaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expression / Vocabulaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Compréhension de l'écrit</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Compréhension de l'oral</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Parler, communiquer, écouter</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- En éducation artistique, les classes de 7<sup>e</sup> travailleront sur la base du socle de compétences élaboré en 2007-2008 par un groupe de travail composé d'enseignantes de l'enseignement secondaire et secondaire technique en concertation avec les Commissions nationales des programmes, d'un groupe de lecture et de consultants-experts externes. L'accent de l'apprentissage est mis sur l'image (*Bild*) au sens large du terme, c.-à-d. non seulement bidimensionnelle, mais aussi tridimensionnelle. À travers des activités créatrices, réceptives et réflexives, l'élève développera une aptitude expressive individuelle qui encouragera le développement de sa personnalité ainsi que son identité culturelle. Le modèle du référentiel du socle de compétences distingue quatre champs d'action : observer/percevoir, interpréter, créer et refléter, et cinq domaines disciplinaires : couleur, forme, matière, corps/espace et mouvement.

- En éducation sportive, une démarche d'implémentation de socles de compétences pour le cycle inférieur sera élaborée au cours de 2008-2009. Elle se fondera sur des socles élaborés par un groupe de travail mixte ES-EST, accompagné par un expert externe de l'Université de Karlsruhe. Les socles ont été expérimentés et évalués en 2007-2008 au lycée technique Josy Barthel de Mamer et au lycée technique du Centre.

- Une brochure d'information sur l'approche par compétences et le complément au bulletin sera remise à tous les parents des élèves de 7<sup>e</sup> en septembre.

- Une banque de données avec des documents authentiques et des unités didactiques fonctionnera pour le français et l'allemand pour les classes de 7<sup>e</sup> et sera opérationnelle sur le portail de l'éducation *mySchool* à partir de la rentrée 2008-2009. Deux journées de présentation seront organisées à la rentrée pour familiariser les enseignants de langue avec l'outil.

- 13 lycées pilotes étendront l'approche par compétences en langues et en mathématiques et l'utilisation du complément au bulletin aux classes de 6<sup>e</sup> / 8<sup>e</sup>.



# STIMULER L'ESPRIT SCIENTIFIQUE



## Le nouveau cours de sciences naturelles au cycle inférieur de l'enseignement post-primaire

Enseigner les sciences au-delà de la branche de biologie pour stimuler l'esprit scientifique des élèves à un âge où ils sont fortement intéressés par les sciences et la technique – tel est l'objectif du nouveau cours de sciences naturelles qui sera introduit en classe de 7<sup>e</sup> en 2008-2009 et étendu aux classes de 6<sup>e</sup> / 8<sup>e</sup> en 2009-2010.

L'introduction du cours de sciences naturelles au cycle inférieur permet également d'assurer la continuité entre l'éveil aux sciences, les sciences naturelles, l'histoire et la géographie à l'enseignement fondamental et l'enseignement des sciences à l'enseignement post-primaire.

Le cours est conçu dans une approche pluridisciplinaire entre la biologie, la chimie et la physique et fonctionnera à raison de 2,5 leçons hebdomadaires. Parallèlement à l'acquisition de connaissances scientifiques, l'accent est mis sur l'apprentissage par des activités d'observation, d'expérimentation et d'investigation. C'est pourquoi les élèves bénéficient d'une leçon à mi-effectif qui sera dédiée aux travaux pratiques.

Le cours de sciences naturelles en 7<sup>e</sup> fonctionnera sur la base de socles de compétences élaborés en 2007 par un groupe de travail mixte composé de professeurs de l'enseignement secondaire et secondaire technique, en collaboration avec le *Institut für Pädagogik der Naturwissenschaften* de Kiel et l'Université du Luxembourg. Ces socles ont été mis à l'essai et validés en 2007-2008 dans le cadre de projets pilotes réalisés par des équipes pluridisciplinaires à l'Athénée de Luxembourg, au Nordstadlycée, au Lycée technique Josy Barthel de Mamer et à l'École privée Fieldgen.

## DEUTSCH-LUXEMBURGISCHES SCHENGEN-LYZEUM UN BILAN POSITIF APRÈS LA PREMIÈRE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT

Lorsque, le 27 août 2007, les premiers élèves, à savoir 28 Luxembourgeois, 2 Français et 100 Allemands, ont entamé leur 5<sup>e</sup> année d'études au *Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum* à Perl, bon nombre de barrières administratives avaient pu être surmontées. Pour la première fois, des jeunes de nationalités et de langues maternelles différentes, et surtout issus de systèmes d'enseignement primaire différents, ont pu être scolarisés au sein d'une même classe et encadrés par des enseignants luxembourgeois et allemands.

La seule volonté politique ne suffit cependant pas pour mener à bien un tel projet pédagogique. Le travail investi par les enseignants est énorme. Non seulement ils ont dû analyser branche par branche les programmes scolaires sarrois et luxembourgeois pour en dégager un programme commun, encore a-t-il fallu concevoir des outils pédagogiques adaptés au travail en groupe-classe très hétérogène.

Certains élèves n'avaient que des connaissances très rudimentaires en français alors que d'autres étaient francophones. Les différences de compétences n'étaient

cependant pas limitées au français, mais ont également été constatées pour l'allemand ou les mathématiques.

La différenciation interne et le team-teaching sont les réponses clés qui, tout au long de la première année de fonctionnement du lycée, ont permis de répondre avec succès à ce défi de l'hétérogénéité. Par ailleurs, des leçons « apprendre à apprendre » prévues dans la grille horaire et l'importance particulière accordée au développement de compétences méthodologiques ont permis aux élèves d'atteindre rapidement une certaine autonomie dans leur façon de travailler.

Après seulement une année de fonctionnement, le succès que rencontre le concept pédagogique innovateur du lycée binational n'est plus à démontrer.

Alors que 28 élèves luxembourgeois s'étaient inscrits en 5<sup>e</sup> année d'études pour l'année 2007/08, les nouvelles inscriptions s'élèvent à 64 pour 2008/09. Du côté allemand, le nombre d'inscriptions a même dépassé le double des places disponibles pour les élèves allemands (81), de sorte qu'il a dû être recouru à un tirage au sort.



## ATERT-LYCÉE À RÉDANGE

À la rentrée de septembre 2008, le Atert-Lycée à Rédange (ALR) viendra enrichir le paysage scolaire de la région Nord. Le lycée offrira l'ensemble des cycles de l'enseignement secondaire technique ainsi que la division inférieure de l'enseignement secondaire. Pour sa première année de fonctionnement, il organisera les classes respectivement de 7<sup>e</sup> ES et ST, de 7<sup>e</sup> MO, de 8<sup>e</sup> TE, de 10<sup>e</sup> commerce au régime technique, au régime de la formation de technicien et au régime professionnel. Seront également offertes les classes de 10<sup>e</sup> PS et de 10<sup>e</sup> TG.

### **Un concept pédagogique fondé sur la différenciation et une évaluation plus nuancée**

Les classes de VII<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> et de 7<sup>e</sup>/8<sup>e</sup> sont organisées en cycle d'apprentissage. En classe de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup>, l'élève, en principe, ne redouble pas son année d'études. Les classes de 7<sup>e</sup> ST/AD sont intégrées dans les classes de 7<sup>e</sup> ST; en classe de 8<sup>e</sup>, il n'y a pas de différenciation externe en 8<sup>e</sup> technique et en 8<sup>e</sup> polyvalente (système PROCI). Au cours de ce cycle et en fonction des possibilités de l'élève, un projet d'orientation est élaboré en collaboration avec les parents. Toutes les classes du cycle inférieur sont accompagnées par la même équipe pédagogique pendant deux années au moins.

Pour offrir une plage d'apprentissage et d'activités élargie aux élèves, l'offre hebdomadaire est aménagée, dans le cadre de l'autonomie pédagogique, en 35 unités à 45 minutes au lieu de 30 unités à 50 minutes. Afin de développer et de renforcer les capacités des élèves au travail autonome, les cours magistraux traditionnels sont largement remplacés par des cours qui placent l'action des élèves au centre de la situation d'apprentissage. Trois unités d'apprentissage supplémentaires, appelées « follow-up learning activities » (FOLA) sont intégrées dans l'horaire et permettent aux élèves d'approfondir la matière étudiée sur la base d'un plan de travail hebdomadaire. Dans un premier temps, les élèves apprennent à organiser eux-mêmes leur temps de travail et à décider quels exercices ils voudront faire d'abord ; plus tard ils

devront apprendre à se fixer des objectifs d'apprentissage, à mobiliser des ressources et à surmonter des difficultés afin de devenir des apprenants autonomes.

Les élèves du cycle inférieur sont accompagnés par un « coach » qui s'occupera régulièrement d'un petit groupe d'élèves et dont la mission principale consiste à les aider à organiser leur apprentissage. Pour développer leurs capacités d'auto-évaluation, les élèves sont amenés à réfléchir sur leur façon d'apprendre moyennant un journal d'apprentissage, dans lequel ils consignent non seulement les devoirs, mais aussi l'échéance à laquelle ils doivent les avoir terminés, une appréciation personnelle du degré de difficulté de leur tâche ainsi que des réflexions sur ce qu'ils ont appris dans les différentes branches.

Deux fois par an, les élèves sont contrôlés de manière plus approfondie. En langues et en mathématiques, ils se soumettent à la fin respectivement du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> trimestre à une épreuve commune qui est préparée en commun par les enseignants des classes respectives dès le début du semestre. Par cette démarche, l'ALR compte réaliser une évaluation plus uniforme et plus objective et une qualité de l'enseignement plus homogène pour tous les élèves.

### **Le lycée et la région**

Le Atert-Lycée aura une forte assise régionale. Le concept du ALR devra permettre aux élèves, aux enseignants et aux parents ainsi qu'aux collectivités locales et régionales de s'identifier avec le nouveau lycée afin de l'utiliser comme plate-forme de développement régional. Un résultat concret en est la constitution d'un groupe de travail, appelé « Task force Canton de Rédange-Atert-Lycée », composé de représentants de la société civile de la région et du lycée. Les objectifs principaux de ce groupe de travail sont une meilleure orientation scolaire et professionnelle des élèves, l'organisation de stages dans des entreprises, la prévention et la sensibilisation ainsi que la mise en commun de ressources.

*À partir de la rentrée 2008-2009, la gestion électronique remplacera progressivement le registre de classe en permettant aux enseignants de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire la saisie et la gestion des élèves de leur classe par une interface web.*

Interface unique d'une base de données centrale, l'outil *Scol@ria* allégera de manière substantielle la tâche administrative de tous les acteurs responsables de l'enseignement fondamental dans les trois domaines clés que sont l'organisation scolaire, la gestion du personnel et la gestion des élèves.

Depuis 2002 déjà, *Scol@ria* permet au ministère d'établir et de consulter par accès Internet l'ensemble de l'organisation scolaire. En septembre 2008, les deux autres modules, à savoir la gestion des élèves et, pour les services du ministère, la gestion du personnel, seront opérationnels.

### Une gestion des élèves en quelques clics

Au moment de leur entrée à l'école luxembourgeoise, les élèves sont inscrits dans la base de données par l'enseignant, moyennant la saisie du simple numéro de matricule. L'application dispose de deux outils qui réduisent le travail administratif de l'enseignant à quelques clics : la recherche automatisée des données de l'élève et le traitement par classe d'élèves inscrits l'année scolaire passée. Le travail de saisie supplémentaire à fournir par les enseignants se limitera, dans la majorité des cas, à quelques données supplémentaires, telles que la progression scolaire de l'élève et ses habitudes langagières.

Les renseignements de service, y compris l'horaire journalier, sont également saisis dans ce module ; ces données permettent à l'enseignant de consulter l'horaire individuel de chaque enseignant de même que l'horaire d'une classe. Dans un premier temps, les données de la base pourront être imprimées pour être intégrées dans le registre de classe.

## Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

*Visites préparatoires et séminaires de contact* En 2007-2008, *Anefore asbl* a subventionné 23 partenariats européens COMENIUS impliquant des écoles de l'enseignement primaire et de l'enseignement post-primaire et 4 projets de mobilité LEONARDO qui ont permis à plus de 150 élèves de l'enseignement technique et professionnel de réaliser un stage à l'étranger (pour un coût total de 550 000 euros).

Le prochain appel à candidatures pour déposer un projet européen est prévu pour février 2009. Afin de permettre aux coordinateurs de préparer un nouveau projet européen et de rencontrer leurs futurs partenaires de projet, le programme EFTLV prévoit le financement de visites préparatoires et de séminaires de contact.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à une visite préparatoire ou un séminaire de contact, vous pouvez vous renseigner sur le site [www.anefore.lu](http://www.anefore.lu) ou contacter directement *Anefore* au tél. 247 85284 ou par e-mail : [info@anefore.lu](mailto:info@anefore.lu)

## L'ORGANISATION DU CYCLE SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN MODULES

La question d'une organisation de l'enseignement en modules est souvent évoquée lorsqu'il s'agit de réfléchir sur la manière dont on peut offrir un enseignement plus général et flexible et améliorer les possibilités de choix individuels des élèves.

À ce stade, seul l'enseignement offert dans le cadre de l'e-bac est organisé en modules. Deux lycées, le Lycée Michel Rodange et le Neie Lycée, ont repris l'idée : le premier en vue d'offrir à des élèves motivés et capables la possibilité de progresser plus rapidement dans leurs

études; le deuxième pour organiser de la manière la plus rationnelle possible les classes de plusieurs sections de manière à dégager suffisamment de temps dans l'horaire pour que chaque élève puisse réaliser un projet individuel par année.

En 2008-2009, des professeurs de l'e-bac, du Lycée Michel Rodange, du Neie Lycée ainsi que du Lycée classique de Diekirch s'emploieront à transcrire en modules les programmes en vigueur dans les différentes sections.

# GRANDE AFFLUENCE À LA CELLULE D'ACCUEIL SCOLAIRE POUR ÉLÈVES NOUVEAUX ARRIVANTS (CASNA) DU MINISTÈRE

Le nombre d'élèves nouveaux arrivants, c.-à-d. de jeunes qui arrivent au Luxembourg à un âge où ils ont déjà été scolarisés dans leur pays d'origine, continue d'être très élevé. En témoignent les chiffres relatifs aux élèves de 12-18 ans qui se sont présentés à la Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants (CASNA) du ministère depuis la mise en place de celle-ci en 2005 : 373 élèves pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2005 au 31 août 2006 et 462 élèves pour celle du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 août 2007.

Pour ce qui est de l'année scolaire 2007-2008, il faudra s'attendre à une nouvelle augmentation. 280 élèves ont été accueillis à la CASNA entre le 1<sup>er</sup> septembre 2007 et le 31 avril 2008, alors que l'expérience montre que la plus grande affluence sera enregistrée aux cours des mois de juillet et de septembre.

Un petit pourcentage des nouveaux arrivants a les connaissances langagières suffisantes pour intégrer une classe régulière ou une classe francophone ; la plupart fréquentent d'abord une classe d'accueil, où ils apprennent le français de façon intensive.

Plus de la moitié des nouveaux arrivants sont de nationalité portugaise. Les élèves portugais, capverdiens et brésiliens représentent 60%. Voilà pourquoi la CASNA assure un accueil en langue portugaise les mardis et les jeudis.

En 2007-2008, 13 classes d'accueil ont été mises en place dans l'enseignement secondaire technique dans les lycées suivants : Lycée du Nord, Lycée technique de Bonnevoie, Lycée technique du Centre, Lycée technique d'Esch/Alzette, Nordstadtlycée, Lycée technique Mathias Adam, Lycée technique Michel Lucius, Uelzechtlycée.



## LE PROFESSEUR DE LUXEMBOURGEOIS

Le projet de loi portant création d'un Institut national des langues prévoit la création du professorat de luxembourgeois, à l'instar du professorat de langues de l'enseignement secondaire ou secondaire technique.

Outre le fait que les candidats devront être détenteurs du *Diplom Lëtzebuenger Sprooch a Kultur*, qui sera introduit par la même loi, les conditions de recrutement seront identiques à celles des autres professeurs en langues : avoir une formation en langues et passer par le stage pédagogique.

Les formations préparant au *Diplom Lëtzebuenger Sprooch a Kultur* seront offertes par l'Institut des langues et l'Université du Luxembourg.

Le projet de loi apportera donc une réponse professionnelle aux nombreuses demandes de certification réglementée habilitant à l'enseignement du luxembourgeois. La création du *Diplom Lëtzebuenger Sprooch a Kultur* aidera en même temps à professionnaliser et à harmoniser l'enseignement de la langue luxembourgeoise.

# LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE 2006-2007 VIENNENT DE PARAÎTRE

La 6<sup>e</sup> édition de la publication phare en matière de statistiques de l'éducation, *Les chiffres clés de l'Éducation nationale*, vient de paraître. Tout comme les éditions précédentes, elle trace un état des lieux chiffré du système éducatif au Luxembourg qui puisse servir de fondement objectif au débat sur l'école.

Outre l'actualisation des multiples statistiques et indicateurs (effectifs d'élèves et d'enseignants, diplômes et certifications, indicateurs financiers de l'enseignement, etc.), l'édition 2008 des *Chiffres clés* a été enrichie de deux chapitres supplémentaires :

- un chapitre consacré à la participation du Luxembourg à des études internationales, notamment à PISA et à PIRLS ;
- un chapitre sur la répartition par nationalité de l'ensemble des élèves scolarisés au Luxembourg dans les écoles publiques, privées et internationales.

Le détail des chiffres peut être consulté dans la publication *Les Chiffres clés de l'Éducation nationale* disponible sur le site Internet [http://www.men.public.lu/publications/etudes\\_statistiques/chiffres\\_clés/chiffres\\_clés\\_2006/080602\\_2006\\_2007\\_chiffres.pdf](http://www.men.public.lu/publications/etudes_statistiques/chiffres_clés/chiffres_clés_2006/080602_2006_2007_chiffres.pdf)

Alors que, traditionnellement, les statistiques du ministère de l'Éducation nationale renseignent uniquement sur les écoles publiques et les écoles privées subventionnées, qui appliquent les programmes officiels, il est en effet intéressant d'avoir une vue d'ensemble sur la situation scolaire des jeunes vivant dans notre pays.

En 2006/2007, 81778 élèves ont fréquenté l'enseignement public ou l'enseignement privé subventionné. 6748 élèves ont fréquenté une école privée ou internationale n'appliquant pas les programmes officiels : École maternelle et primaire francophone, St George's International School, International School of Luxembourg, European School of Luxembourg, Lycée Vauban, Fräi-Öffentlech Waldorfschoul.

Dans l'enseignement secondaire général, le taux des élèves de nationalité étrangère s'élève à 17,8% si l'on considère uniquement les écoles publiques et privées subventionnées. Ce taux monte à 33,5% si l'on considère l'ensemble des écoles publiques, privées et internationales qui offrent l'enseignement secondaire général au Luxembourg.

## Répartition par nationalité Vue globale 2006/2007

	LUXEMBOURGEOIS	ÉTRANGERS
Éducation précoce	54,2 %	45,8 %
Éducation préscolaire	51,5 %	48,5 %
Enseignement primaire	54,8 %	45,2 %
Ens. secondaire général	66,5 %	33,5 %
Ens. secondaire technique	59,0 %	41,0 %

### Projets de loi récemment introduits dans la procédure législative

- Projet de loi portant sur la création d'un cycle supérieur au Neie Lycée
- Projet de loi portant création d'un Institut national des langues

**Éditeur:**  
Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle  
**Layout:**  
Jean-Claude Hamilius



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle

29, rue Aldringen L-2926 Luxembourg  
Tél.: (+352) 247-85100 / Fax: (+352) 247-85113  
info@men.lu / www.men.lu

